

Rapport d'auto-évaluation des établissements

*L'auto-évaluation est à formaliser en vingt pages maximum
sans compter les annexes*

I. Contexte de l'établissement

I. 1. Contexte externe de l'EPLÉ :

À l'origine, le collège a été implanté en 1997 dans une zone faiblement urbanisée. Sa devanture ressemble fortement à une coque de bateau et son enceinte est constituée essentiellement de coursives (salles réparties sur quatre niveaux). Par exemple, aucune salle de classe banalisée ne se situe au niveau 0 de la cour de récréation qui est très étriquée (500 mètres carrés pour 868 élèves rassemblés aux embauches et aux récréations ainsi que 502 demi-pensionnaires à la pause méridienne). La façade de l'établissement montre à présent fraîcheur et peps avec un projet Street Art réalisé entre 2020 et 2022.

Depuis la rentrée 2017, le lycée de secteur est devenu le lycée *Mémona Hintermann Affédjee*, qui se situe à proximité immédiate de l'établissement. La Section Internationale se poursuit au lycée avec différents parcours possibles. La première cohorte d'élèves de 6EME arrivée en SI à la rentrée 2019 fera son entrée au lycée l'an prochain ; nous pourrons alors mesurer le taux d'inscription et de réussite au Diplôme Nationale du Brevet - mention internationale, et le nombre d'admis en seconde internationale.

D'un point de vue urbanistique, de nombreuses constructions sont apparues aux abords du collège depuis plus d'une dizaine d'années, relevant aussi bien du secteur social que du secteur résidentiel.

Le premier téléphérique urbain de Saint-Denis (Ligne Chaudron-Bois de Nèfles) a été mis en service en mars 2022 avec une station proche du collège, la station Bancoul. De nombreux aménagements urbains ont vu le jour avant, et après l'ouverture de la station : parkings, amphithéâtre de plein air, écobox, arrêts et gare de stationnement des bus CITALIS, etc. La première édition du tout nouveau marché thématique de Bancoul a été organisée par la ville de Saint-Denis le samedi 26 novembre 2022.

Des travaux d'aménagements des abords de l'établissement (voies d'accès, gardes corps, végétalisation, etc.) sont menés depuis juillet 2022 par les services de la voirie, les rendant ainsi plus « aérés » et plus sécurisés.

Bien que les infrastructures paraissent nombreuses (gymnase de Bois de Nèfles, pistes d'athlétisme, terrains de sports collectifs dans l'enceinte du lycée, terrain synthétique et terrain du Moufia, gymnase du Moufia, piscine du Moufia, salle de judo de Bois de Nèfles, terrain de Bois de Nèfles), leur accessibilité pourrait en être améliorée.

Le collège compte une médiathèque et une bibliothèque à proximité ainsi que les CASES Bancouliers et Bois de Nèfles. Toutefois, nous ne disposons d'aucune lisibilité sur la fréquentation de ces entités par les collégiens. L'établissement reste proche de l'Université, du lycée polyvalent *Georges Brassens* et du lycée professionnel de l'*Horizon*.

Le « cœur vert familial » autour du Parc urbain de la Trinité constitue un lieu fédérateur et de centralité pour la commune : il est attractif et contribue à enrichir les échanges entre les dionysiens quel que soit leur origine sociale. Les collégiens le fréquentent régulièrement (Skate Park et Beach Stadium). Les enseignants d'éducation physique et sportive y pratiquent la course d'orientation avec leurs élèves.

La présence de médiateurs aux abords du collège et du lycée pour laquelle une association de Bois de Nèfles a obtenu une subvention rassure les usagers (et riverains) et prévient les attroupements d'élèves ; cependant leurs missions semblent ne pas être clairement identifiées par la communauté éducative.

Le collège est situé en limite de sa zone sectorielle : par exemple, selon le numéro de la route, le collège de secteur pourrait être *Elie Wesel*, *Boris Gamaleya*, *Deux Canons* ou *Bois de Nèfles* pour une résidence située « Route de Bois de Nèfles ».

164 élèves des 225 élèves entrants en 6ème en 2022 (70%) proviennent des cinq écoles du secteur (*Bancouliers*, *Bois de Nèfles*, *Églantines*, *Alain Lorraine* et *Piton Bois de Nèfles*). Les autres arrivent d'une vingtaine d'autres écoles. On constate un net retour des élèves à l'entrée en 6EME dans le secteur après une scolarité dérogatoire dans le premier degré. A la rentrée, 15 élèves ont obtenu une dérogation, 4 au titre d'une entrée en SI, 3 au titre du handicap.

Le collège est le seul du secteur hors éducation prioritaire. On constate que les liens avec le premier degré sont moins présents. L'Inspecteur de l'Education Nationale nous accompagne dans une démarche de relation école/collège, privilégiant l'entrée par les conseils de cycle 3.

La distribution par Professions et Catégories Sociales des élèves montre une baisse de la part des PCS défavorisées depuis 2019, de 50.7% à 44.2% en 2022.

En 2021-2022, les élèves boursiers se répartissent comme suit : échelon 3 - 19.5% (contre 27% pour l'académie). Au total 42.7% des élèves sont boursiers (contre 49.1% pour l'académie). Une baisse du nombre de boursiers est aussi naturellement constatée depuis 2019.

L'Indice de Position Sociale du collège s'élève à 96 en 2021, un peu au-dessus de la moyenne des collèges publics hors éducation prioritaire (HEP) de l'académie de La Réunion (93,4). L'IPS le moins favorable parmi les collèges HEP est fixé à 72,3, le plus favorable à 116,7. De 2017 à 2021, le profil social des élèves du collège s'améliore sensiblement au regard de l'IPS, s'inscrivant ainsi dans la même tendance que l'ensemble des collèges publics HEP de l'académie. A partir de 2019, l'évolution de l'IPS du collège coïncide avec le taux de boursiers à l'échelon 3 et la part des PCS. Ainsi, le collège est classé dans le groupe des collèges plutôt mixtes socialement. Les élèves évoluent dans un contexte familial relativement favorable aux apprentissages.

I. 2. Contexte interne de l'EPL :

Actuellement, le collège accueille 868 élèves (466 filles et 402 garçons) répartis sur 32 divisions. L'effectif est stable. Le service de restauration accueille 502 demi-pensionnaires. Les élèves proviennent majoritairement des écoles de rattachement. La liaison se limite à un partenariat à l'occasion de concours (cycle 3) et à une visite de l'établissement en 3ème période.

L'établissement comporte une Unité Locale d'Inclusion Scolaire (ULIS) de 13 élèves scolarisés en classe de référence de la 6ème à la 3ème (troubles des fonctions cognitives et mentales).

Un module d'accueil temporaire d'Unité Pédagogique pour Elèves Arrivant Allophones (UPEAA) accompagne cette année cinq élèves allophones.

Au niveau 3ème, la classe de 3ème prépa-métiers compte 24 élèves.

Le nombre d'élèves boursiers (329 à ce jour) est en baisse tous taux confondus et taux 3 ; ces taux sont inférieurs de 10 points aux taux académiques.

Le collège est tête et pilote de Pôle Inclusif d'Accompagnement Localisé (PIAL) depuis la rentrée 2020, des missions supplémentaires sont donc confiées à l'établissement comme la gestion administrative d'une trentaine d'AESH et leur affectation en fonction des besoins au lycée, au collège ou dans 5 écoles élémentaires et 3 écoles maternelles auprès d'élèves disposant d'une notification MDPH d'aide humaine. En renfort, la directrice de l'école élémentaire de Bois de Nèfles coordonne l'accompagnement pédagogique des élèves dans les différents établissements du PIAL.

Le collège compte de nombreux élèves à besoins particuliers, 27 avec un projet personnalisé de scolarisation, 53 avec un plan d'accompagnement personnalisé et 55 avec un projet d'accueil individualisé, 5 élèves avec une prise en charge UPEAA dans un Module d'Accueil temporaire allant jusqu'à 7 heures.

Dix personnels AESH accompagnent des élèves dans l'établissement (collectif, individuel ou mutualisé).

Le taux d'élèves en retard scolaire a plus que doublé à la rentrée 2022, 10% contre 5.6% pour l'académie : on dénombre deux élèves relevant du dispositif ULIS avec 2 ans de retard, un élève relevant du dispositif ULIS avec 1 an de retard, deux élèves plutôt en réussite nés à l'étranger et arrivés en France tardivement (Madagascar et Thaïlande) –, dix-neuf élèves repérés avec 1 an de retard sans situation particulière (8%).

Les cinq principaux lycées qui accueillent nos élèves sont le LPO MH.A (142/220 – 64%), le LP de L'Horizon, le LP J. De Rontaunay, le LPO Brassens et le LGT Leconte.

Le lycée Mémona Hintermann Affédjee a ouvert ses portes à la rentrée 2017. Une liaison collège/Lycée efficiente ne s'est pas mise en place.

Avec les enseignements facultatifs proposés, l'implantation au collège est satisfaisante.

- deux sections de LV2 respectivement en allemand et en espagnol dès la classe de 6ME,
- les LCA/LCE dès la 4ème,
- la section internationale franco-britannique
- l'adhésion au programme ERASMUS,
- la Classe de Défense et de Sécurité Globale,
- l'association sportive
- une classe théâtre en 6EME.

L'établissement jouit d'une bonne image, d'autant qu'il reste le seul établissement hors éducation prioritaire du secteur.

À la rentrée 2022, le collège compte 60 professeurs, dont un M2 alternant et 7 contractuels.

Il est à noter un pourcentage de femmes important : 72.4 en 2020 contre 58.1 au niveau académique.

¼ a plus de 50 ans, ½ entre 35 et 50 ans, ¼ a moins de 35 ans.

30% d'entre eux sont ici depuis plus de 8 ans.

La vie scolaire s'appuie sur 2 postes de CPE à temps plein qui ont respectivement une ancienneté de 7 et 12 ans. Ils connaissent bien les élèves et leur environnement. Cependant, cette année, il y a 2 CPE supplémentaires, 1 mi-temps en compensation d'une décharge INSPE et l'autre mi-temps en « renfort ». Leur travail est ainsi complexifié : « difficultés de coordination ». L'équipe est composée de 14 AED (8.27 ETP), dont un AED TICE, et une AED assistante de la professeure documentaliste et d'1 contrat PEC EVS.

Les personnels ATTEE sont au nombre de 13 dont 10 au service général et en restauration (cuisine satellite), 1 chef d'équipe, 1 responsable de cuisine et 1 agent à l'accueil.

Au niveau de l'équipe de santé, sociale et d'orientation, la communauté compte des personnels investis et compétents : une nouvelle infirmière contractuelle (succédant à une titulaire présente depuis une dizaine d'années et qui a demandé une rupture conventionnelle) effectuant une partie de son service en école, une assistante sociale qui partage son service avec le lycée Mémona Hintermann Affédjee, un PSYchologue de l'Éducation Nationale à hauteur de deux demi-journées par semaine, partagé avec le lycée Mémona Hintermann Affédjee.

Le personnel administratif est composé de deux secrétaires adjointes administratives (direction et gestion).

L'équipe de direction est composée d'une adjointe (nouvellement nommée à la rentrée 2022) et d'une adjointe-gestionnaire, présente aux côtés de la principale depuis la rentrée 2016. Le collège est rattaché à l'agence comptable du lycée Georges Brassens.

Le bâti date de 25 ans. Si la conception générale de l'établissement est agréable, sa réalisation a imposé de faire face à de nombreux problèmes (accès de l'établissement peu sécurisés – usagers et personnels, vieillissement des peintures, réparations diverses, cour étriquée avec peu de zones d'ombre et de bancs, places manquantes dans le parking des personnels etc.). Les crédits de maintenance ont été largement utilisés depuis 2017 pour remédier à ces défaillances. Ainsi, de nombreuses améliorations ont été apportées (store préau, bancs autour des arbres, ajouts de bancs sous le préau, signalétique, vidéoprotection, travaux de peinture des espaces extérieurs et de toutes les salles de classe, remplacement de tous les rideaux, installation de films solaires, existence d'un potager, etc.) et se poursuivent.

Les subventions de fonctionnement et d'équipement ont permis de répondre aux évolutions des pratiques et à leurs développements, comme par exemple l'usage du numérique ; un programme de renouvellement du parc informatique est en cours.

La reprise de la maintenance par le Conseil départemental réduit la marge de manœuvre sur le renouvellement des équipements et entraîne des difficultés de fonctionnement dans certaines salles. L'ancienneté des postes informatiques ne permet pas toujours de répondre aux demandes institutionnelles liées au numérique.

Les problèmes de réseaux et de connexion se sont tout de même largement réduits grâce à une étroite collaboration avec la DSI et aux innovations de notre RRUPN. Le Wi-Fi est arrivé (mais n'est pas encore opérationnel), il va permettre de déployer l'usage des tablettes.

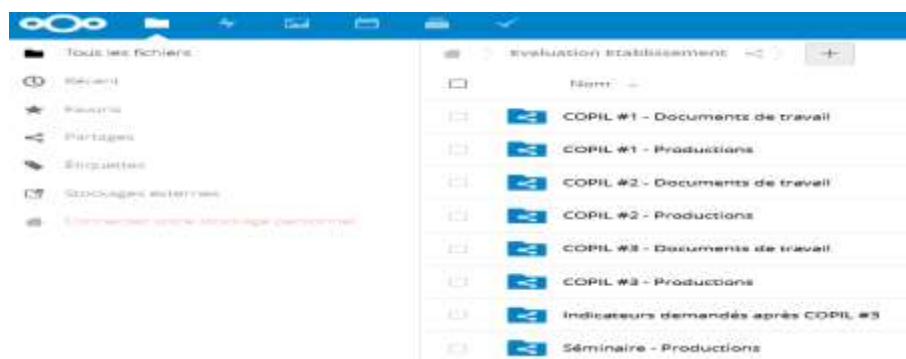
II. Méthode retenue pour l'auto-évaluation – brève description

Dès connaissance de l'entrée de l'établissement dans une phase d'évaluation, lors de tous les échanges formels et informels, l'équipe de direction a tâché de sensibiliser et de susciter l'engagement de l'ensemble de la communauté éducative dans le processus d'auto-évaluation.

Une auto-évaluation de l'établissement et non celle de l'équipe de direction.

Le chef d'établissement s'est volontairement montré « peu directif » afin que les membres du COPIL s'approprient la logique et la démarche de l'auto-évaluation, engageant avec eux le reste de la communauté éducative dans un processus de « réflexion ». La méthode et le calendrier ont été revus et ajustés en fonction de l'avancée des travaux.

Pour chaque COPIL et pour le séminaire, deux dossiers respectifs ont été en partage sur Nextcloud : « Documents de travail » et « Productions ».



□ Calendrier

D'octobre à novembre 2022 :

Création d'un COPIL et de quatre commissions inter catégorielles (présence d'élèves et de parents) avec une répartition aléatoire : « on ne va pas automatiquement « se pencher » sur le(s) domaine(s) que l'on maîtrise le mieux... ».

COPIL#1 => Éléments de contexte et recherche des indicateurs nécessaires à l'analyse. Recueil du point de vue des acteurs.

COPIL#1 intermédiaire => Réalisation et diffusion de questionnaires (élèves, parents, personnels enseignants et non enseignants).

COPIL#2 => Retour sur les questionnaires, identification des thématiques essentielles évaluables.

Décembre 2022 :

COPIL#3 => Poursuite des travaux et préparation du séminaire visant à investir l'ensemble des personnels dans l'analyse et dans les propositions à formuler en fonction des points forts et de vigilance identifiés.

Séminaire#Auto-éval. => mise en réflexion de l'ensemble des acteurs en commissions inter catégorielles pilotées par le COPIL.

COPIL#4 => Synthèse des travaux, travail sur la matrice du rapport, rédaction par domaine.

Janvier-février 2023 :

COPIL#5 => Synthèse générale. Mise en forme du rapport.

<input type="checkbox"/> Modalités de participation des acteurs au processus	État
Marie et Conseil Départemental	Absence de réponse et de participation.
Personnels administratifs et de la collectivité	Présence en alternance aux COPIL et au séminaire, mais faible représentativité.
Personnels de vie scolaire	Faible participation due à l'organisation du service et à la présence « en alternance » des CPE.
Personnels AESH	Faible participation due à un manque de disponibilité.
Personnels de santé et sociaux et d'orientation	Faible participation due à l'exercice partagé sur d'autres établissements et à des temps lourds de formation académique sur la période.
Élèves et parents	Faible participation due à un manque de disponibilité.
Inspecteur référent	Présentation au premier CA du processus de l'évaluation puis échanges réguliers avec le chef d'établissement.

Notre processus d'auto-évaluation

En juillet 2022, le chef d'établissement nous informe que l'établissement sera évalué au cours de l'année 2022/2023, avec une période d'auto-évaluation qui devra mobiliser tous les acteurs et sera menée jusqu'en décembre 2022.

La communication

A l'occasion de la pré rentrée, d'un premier CA, d'un premier CP, d'un premier CVC la démarche de l'évaluation et les outils à disposition sont présentés à la communauté éducative.

ÉTAPE
1er



ÉTAPE
02

La démarche

Le CP s'auto-designe comme COPIL. Elèves, parents et personnels non enseignants sont régulièrement sollicités pour le compléter.

L'élaboration

Le COPIL décidera de se réunir au moins deux fois afin de préparer les deux séminaires de l'auto-évaluation. Il se scindera en 4 groupes, 1 par domaine. Il sera procédé à un tirage au sort pour équilibrer la représentativité dans les groupes.

ÉTAPE
12 h 00



ÉTAPE
04

La réflexion

Le COPIL a été amené à réviser ses ambitions. Il s'est finalement réuni trois fois (avec un COPIL 1 bis) avant l'organisation d'un seul séminaire mobilisant l'ensemble de la communauté.



La production

Un COPIL "4" se réunira pour synthétiser les analyses de chaque domaine.

ÉTAPE
05



III. Synthèse des analyses des quatre domaines

Domaine 1 : « Les apprentissages et les parcours des élèves, l'enseignement »

Caractéristiques des élèves qui entrent dans l'établissement en 6^{ème}

La performance des élèves à l'évaluation de français est largement favorable et dans la moyenne nationale contrairement au réseau de référence local (**appui sur les résultats consolidés de l'évaluation reçus tardivement en décembre**).

De plus, on remarque que le nombre d'élèves aux résultats les plus faibles (score inférieur à 200, pour une moyenne de l'établissement située entre 256 et 260) varie de 1 à 4 élèves par classe (8 divisions) pour un total de 21 élèves.

Les domaines où il y a le plus d'élèves « à besoins » et « fragiles » sont l'orthographe et la grammaire.

Au test spécifique de Fluence, alors qu'un score de 120 mots par minute est la norme attendue en fin de CM2, on s'aperçoit que 39 élèves (sur 214 – 18%, contre 48% en score RÉUNION - Public hors EP) obtiennent un score de moins de 120 mots (dont 4 à moins de 90 mots).

Dans ces conditions, la prise en charge au sein d'un dispositif d'aide est aisée.

À cet effet, 32 élèves bénéficient cette année d'au moins une heure de « Fluence hebdomadaire » animée par 7 professeurs volontaires dont 1 seul est enseignant de lettres.

La performance des élèves à l'évaluation de mathématiques est moins favorable mais elle reste supérieure au réseau de référence local. Le nombre d'élèves aux résultats les plus faibles (score inférieur à 200, pour une moyenne de l'établissement située entre 247 et 251) varie de 3 à 6 élèves par classe (8 divisions) pour un total de 39 élèves.

On remarque que le pourcentage d'élèves à besoins en « nombre et calcul » est largement inférieur à celle du réseau tandis que c'est le contraire en « grandeurs et mesures ». Pour les autres domaines, on ne constate pas de démarcation significative avec le réseau.

Cette analyse permet de confirmer une constitution des classes de 6EME assez équilibrée.

À tous les niveaux, une attention particulière est portée à la structure des classes et à la répartition des enseignements facultatifs (LV2, allemand, espagnol, chinois, section internationale, LCE, LCA ...). Pour ce faire, un travail considérable de recueil des données auprès des écoles du secteur et hors secteur (rappelons qu'à peu près 1 élève sur 4 ne provient pas d'une école de secteur) est mené chaque année après l'affectation en 6EME.

L'outil « TOP CLASSES » est utilisé pour constituer les divisions (hétérogénéité fille-garçon, nombre d'élèves dits « forts » ou « faibles », rapprochements, séparation, etc.), c'est un véritable atout.

En revanche, une analyse fine des résultats aux évaluations doit être opérée au sein de l'établissement et avec les écoles de rattachement. Le suivi académique et l'accompagnement des corps d'inspection ont été impulsés en ce sens cette année pour une exploitation de proximité des évaluations et un réel travail sur la continuité des apprentissages inter cycle. Par ailleurs, les enseignants de 6EME devraient pouvoir disposer de la part des compétences du cycle 3 déjà validées en fin d'école.

Le collège étant HEP, il n'est pas doté d'un coordonnateur de réseau. **Il est donc proposé de créer une mission particulière à cet effet pour un personnel de l'établissement volontaire.**

Le conseil pédagogique a opté pour la ventilation suivante des trois heures d'enseignement complémentaire exclusivement dédiées à l'accompagnement personnalisé (AP) : 1 heure en français, 0.5 h en mathématiques, 0.5h en anglais et 1 h en EPS-Natation. Par exemple, les enseignants de Lettres disposent d'une heure de français en groupe à effectif réduit. Eu égard à la répartition des élèves par classe dans les trois groupes de maîtrise selon les domaines évalués en français, une prise en charge personnalisée des élèves « à besoins » et « fragiles » est envisageable. Néanmoins, **il semble nécessaire de conserver l'organisation initialement prévue, surtout en français où l'horaire hebdomadaire de l'AP s'élève à 1 heure, à savoir un**

alignement de deux professeurs pour une classe, le même jour à la même heure. En aucun cas, cette contrainte ne doit être assouplie lors de la réalisation des emplois du temps.

Ainsi, la mise en œuvre de l'AP serait plus efficace avec une réelle réflexion à mener sur les objectifs visés.

Dans le domaine de l'accompagnement, l'établissement ne parvient pas à implanter le dispositif « devoirs faits ». Jusqu'à présent, ces heures étaient essentiellement confiées à des services civiques. Pour la présente année scolaire, à force de persuasion (**à développer ou pas...**), seulement 20 professeurs se sont engagés pour l'année, à raison d'1h par semaine en moyenne, alors que l'établissement compte 32 divisions. C'est un paradoxe. Chaque session de conseil de classe le prouve, encore et encore. Lorsque l'on s'attarde sur les performances faibles de certains élèves, il est sans cesse relevé le manque de travail personnel, le manque de méthode, le manque d'organisation, etc.

Il serait opportun que tous les enseignants contribuent à l'existence de ce dispositif au collège ; les moyens sont présents et conséquents : 1238 HSE.

Il est proposé d'utiliser le dispositif « devoirs faits » comme levier pour faire progresser les élèves en compétences notamment dans le domaine 2 du socle : les méthodes et outils pour apprendre. Une réflexion doit être menée sur l'organisation de ce dispositif et l'engagement des enseignants, en dehors de l'obligation réglementaire de service. Plus généralement, des actions de formation sur le travail personnel de l'élève sont à envisager.

Résultats des élèves au DNB

Les résultats au DNB session 2022 sont alarmants : 78.6 % de réussite dans la série générale (84,1 % au niveau académique) et 100 % dans la série professionnelle. 62 % des élèves ont obtenu une mention.

Les faibles résultats en série générale s'expliquent par les caractéristiques de la cohorte d'entrants en 6^{ème} en 2018. En général, les résultats du collège sont, depuis 2018, en retrait par rapport à son réseau d'appartenance mais pas de façon aussi considérable.

S'agissant de la session 2021, le constat est clair, si les performances à l'écrit du DNB sont correctes par rapport au réseau ou à l'académie, la validation du socle est en retrait pour le collège.

Les évaluations de compétences doivent être plus régulières, plus nombreuses également. Elles doivent être toutes saisies dans Pronote afin que les élèves y attachent l'importance attendue (rappelons que seulement 25 élèves ne se sont pas connectés à Pronote depuis la rentrée 2022 et que 63% des comptes EduConnect Parents sont actifs).

Si le collège souhaite conserver une évaluation chiffrée (note), il doit, néanmoins, s'attacher davantage à donner du sens à la valeur et au développement des compétences des élèves dans tous les domaines. Pour cela, « des conseils de socle réguliers », notamment pour le niveau 3^{ème} pourraient être expérimentés, les élèves seraient ainsi encouragés à progresser.

Il est à noter que l'accompagnement mis en place pour les élèves de 3^{ème} dès le retour des vacances de l'été austral dans le cadre de la conduite de l'épreuve orale du DNB a porté ses fruits l'an dernier. Cette prise en charge a mobilisé les élèves et a permis de réduire les inégalités entre les élèves largement autonomes et accompagnés au domicile et ceux plus fragiles qui ont pris confiance en eux. Tous ont aussi pu se présenter à un oral blanc avant le « grand oral » et recevoir les observations et recommandations permettant d'améliorer leur production.

Une réflexion plus large sur l'évaluation doit être menée, 64% des élèves indiquent être stressés lors des évaluations en classe, même s'ils pensent que la fréquence des évaluations est correcte.

En effet, force est de constater que les résultats des élèves aux deux brevets blancs sont généralement catastrophiques surtout en français et en mathématiques (à confirmer ?). L'exercice n'a donc pas de sens pour les élèves alors que tous les moyens sont mis en œuvre et les conditions de l'épreuve reproduites. Les élèves en réussite « trimestrielle » peuvent en être inquiets et les autres peuvent se décourager complètement.

Si les résultats de la série professionnelle sont très satisfaisants depuis deux ans, en fin de 4^{EME}, la demande d'orientation est faible, à peine 28 dossiers pour 24 places. Là aussi, nos élèves ont des représentations toutes faites : on s'aperçoit que certains élèves au bon profil ne déposent pas de demande pour des motifs qui interrogent : « trop d'absences, des problèmes de comportement, des résultats pas assez faibles... ».

La section n'a pas l'image de la **voie de l'excellence qui s'exprime à travers ses résultats au DNB et l'affectation des élèves en voie professionnelle en fin de cycle 4. Elle doit être davantage valorisée au sein de l'établissement en développant un véritable projet de classe qui lui conférerait une place particulière au sein de l'établissement**

Il est à noter que les quatre élèves de 3^{ème} relevant du dispositif ULIS ont tous obtenus le CFG et une affectation en LP.

Personnalisation et parcours des élèves :

Le taux de passage de la 3^{ème} vers la seconde GT est toujours supérieur au moins de 3 à 6 points au taux académique sauf en 2022, où il est de 55%. Le passage vers la seconde PRO est lui de 27 % et de 12 % vers un CAP. La baisse du taux de passage en seconde générale et technologique s'explique par les caractéristiques de la cohorte d'entrants en 6^{EME} en 2018.

Douze élèves sont restés (6%) sans affectation au Tour Principal en 2022, tous ont été « REFUSES » au DNB. Durant leur scolarité au collège, ces élèves étaient régulièrement « signalés », reçus par les conseillers principaux d'éducation (absences, problème de comportement, manque de motivation). **Postérieurement, il apparaît favorable la nomination d'un « enseignant tuteur » pour accompagner ces élèves et prévenir leur décrochage.**

Pour les Prépa Métiers, le taux d'orientation en seconde PRO est de 68 % et en CAP 32 %.

En 2021, 95% des élèves - contre 91.7% pour l'académie, poursuivent en voie générale et technologique après la seconde générale et technologique.

93% des élèves - contre 90% pour l'académie, poursuivent en 1^{ère} Professionnelle après la seconde professionnelle.

81.3% contre 78% pour l'académie poursuivent en 2^{ème} année de CAP.

Comme c'est le cas sur le territoire, l'orientation reste fortement liée au genre, à l'origine sociale et culturelle et à l'offre de proximité.

Le turn-over des psychologues de l'éducation nationale dans l'établissement ne facilite pas la mise en œuvre d'un parcours avenir construit et réalisé. La réussite du parcours de l'élève repose sur la capacité à mobiliser un ensemble d'acteurs et de ressources pour sa mise en œuvre. Au collège, le parcours avenir ne mobilise réellement que le professeur principal. De plus, chaque année, une vingtaine d'enseignants refusent la mission de professeur principal, le chef d'établissement est amené à en désigner une dizaine. Les volontaires, eux, demandent généralement des niveaux ciblés.

Les mini-stages de découverte pour les élèves de 4^{ème} et de 3^{ème} (avec la CCI, pendant les vacances scolaires) sont largement encouragés. Une séquence d'observation en milieu professionnel est imposée en 3^{EME}, sur le temps scolaire. Les élèves de 4^{ème} volontaires ont la possibilité de participer aux journées portes ouvertes en LP ou en SEP. L'immersion des élèves dans des formations, notamment en LP, est favorisée mais il reste difficile de les mobiliser.

Une équipe de quatre professeurs s'est par exemple, cette année, spontanément constituée en répondant à la sollicitation d'un parent qui a formulé un projet de mini forum des métiers avec un groupe de professionnels déjà composé. L'action s'est réalisée sous forme de « rencontre minute ». C'est une expérience à renouveler.

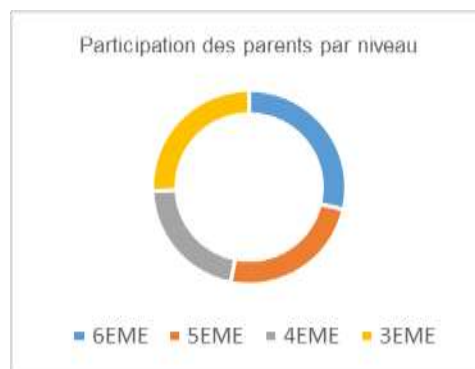
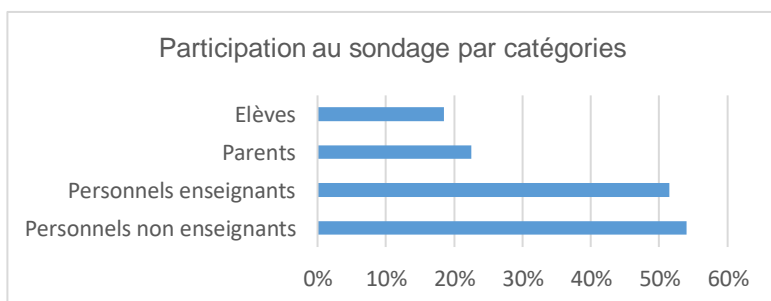
Là aussi, il semble nécessaire de constituer une équipe ressource qui propose et impulse des actions pour tendre vers les objectifs du parcours avenir. Les actions de formation en ce sens semblent également nécessaires. Le nouveau Psy-EN a amorcé cela avec les professeurs principaux de 4^{ème} et de 3^{ème}, cette année. Il exerce également dans le lycée de secteur, ce qui devrait permettre d'établir un lien et une collaboration plus approfondie avec le collège.

La formation (académique) des professeurs principaux de 3^{ème} en LP ou en SEP est fortement appréciée par les équipes.

L'établissement accueille 129 élèves à besoins particuliers (54 PAI, 42 PAP, 24 PPS dont 12 ULIS, 9 suivi UPEAA). 10 AESH du PIAL sont affectés au collège. La mise à jour des différents projets n'est pas une tâche aisée sauf pour les élèves d'ULIS, grâce à l'action de la coordonnatrice. **En revanche, pour les élèves en PPS et en scolarité ordinaire, et les élèves en PAP, la coordination est complexe. Jusqu'à cette année scolaire, elle était assurée par le service de santé. L'organisation doit alors être (re)pensée. Des actions de formations pour le PIAL sont souhaitées notamment dans le domaine des troubles des apprentissages.**

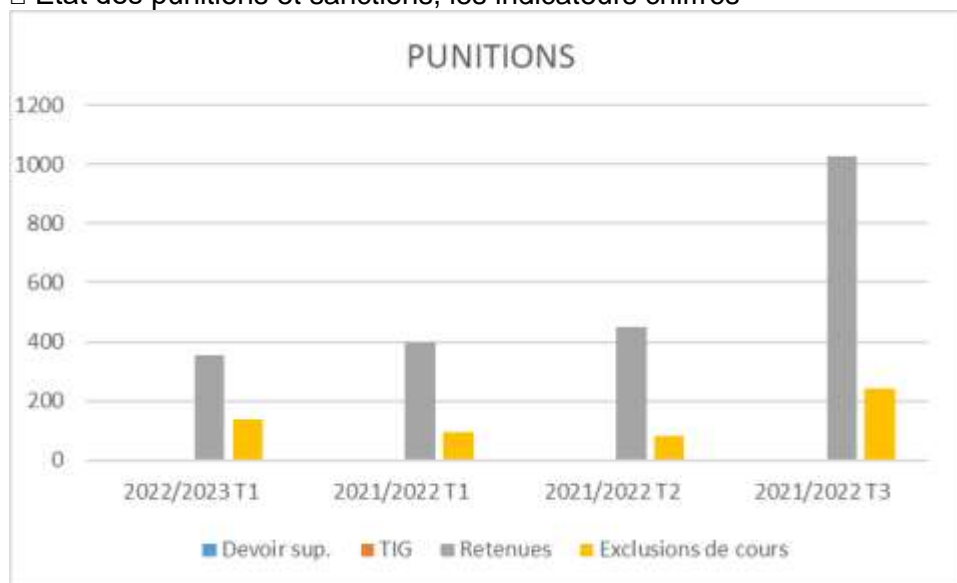
Domaine 2 : « La vie et le bien-être de l'élève, le climat scolaire »

Pour ce domaine, des données sur « le point de vue des acteurs » ont été collectées par le biais de sondages LimeSurvey diffusés sur Pronote (via un lien ou un QR Code) destinés à l'ensemble des usagers et personnels du collège.



Climat scolaire

□ État des punitions et sanctions, les indicateurs chiffrés

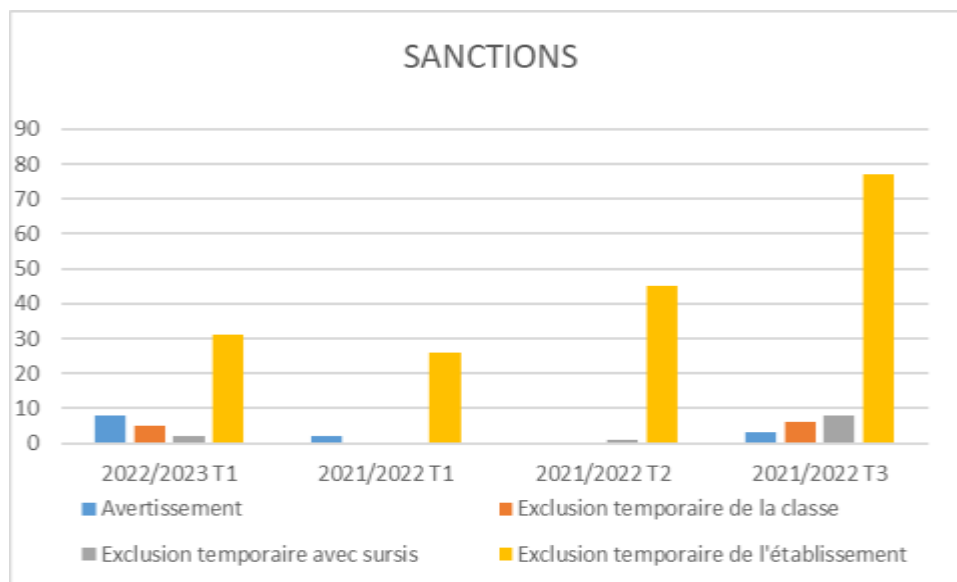


Constats :

Les punitions augmentent tout au long de l'année, on peut s'interroger sur une réelle augmentation des manquements mineurs ou une sur-tolérance chez l'adulte qui diminue. Au T1 de 2021/2022, les 498 punitions concernent 187 élèves, et 49 élèves cumulent 4 punitions et plus jusqu'à 15.

Au T1 de 2022/2023, les 495 punitions concernent 178 élèves, et 34 élèves cumulent 4 punitions et plus jusqu'à 15.

Le delta sur les exclusions de cours entre les deux années n'est pas significatif, car en 2022/2023, 31 exclusions ont été prononcées par un seul et même adulte, nouveau membre du personnel.



Constats :

Les sanctions augmentent tout au long de l'année, notamment les exclusions temporaires de l'établissement, cela démontre une forme d'impuissance essentiellement face à des comportements répétés.

Au T1 de 2021/2022, les 28 sanctions concernent 23 élèves, et 1 élève cumule jusqu'à 3 sanctions.

Au T1 de 2022/2023, les 46 sanctions concernent 38 élèves, et 3 élèves cumulent jusqu'à 3 sanctions.

Il est important de souligner qu'un important travail a été mené en fin d'année scolaire 2017/2018 sur « les punitions scolaires et les sanctions disciplinaires », avec un rappel aux règles et les

procédures. À cette occasion, d'autres réponses aux « manquements » comme « le sursis », « les mesures de responsabilisation », « la commission éducative » ont été évoquées. Un protocole de suivi des manquements mineurs a été mis en place avec l'introduction dans la feuille d'appel de ces manquements (*leçon non apprise, oubli de matériel, travail non fait, bavardage, incivilité*). **Le suivi de ce protocole demande un travail considérable au service de vie scolaire, il a été effectué pendant deux ans de façon rigoureuse et cela a fortement réduit le recours à certaines punitions. Ce travail mérite d'être poursuivi et approfondi. Force est de constater que les motifs des exclusions de cours restent souvent assez vagues : « à la demande du professeur », sans précision, parfois des réelles circonstances, ce qui crée une incompréhension pour les élèves avec un registre de punitions très variable d'un personnel à l'autre. Une veille doit être effectuée sur les élèves concernés, la commission éducative doit se réunir plus tôt et surtout bien avant que trop de punitions et/ou de sanctions n'aient été prononcées. En termes de « sanction », l'avertissement, le sursis et des mesures alternatives à la sanction doivent être développés.**

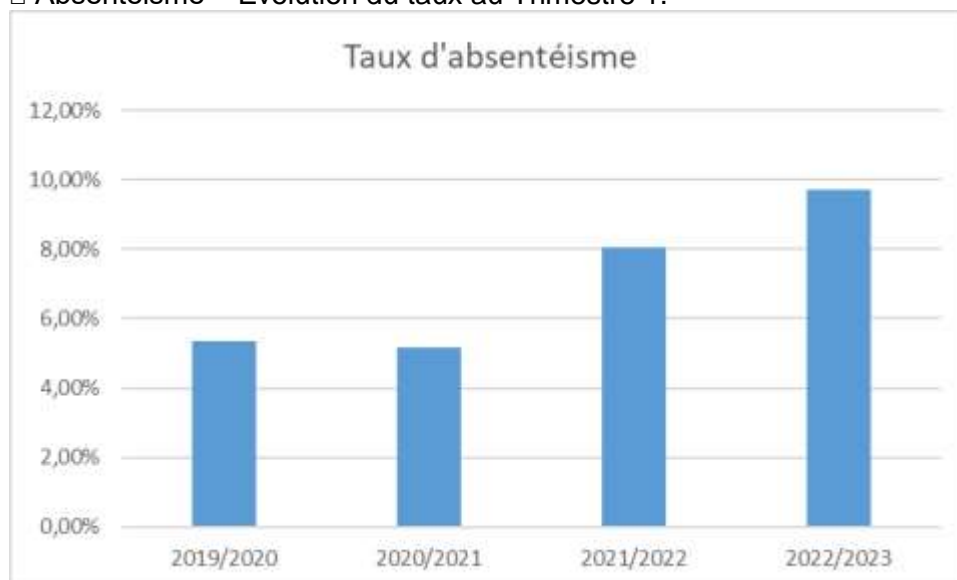
En 2021/2022, le conseil de discipline s'est réuni une seule fois pour une même affaire impliquant trois élèves (violence physique entre élèves à l'extérieur de l'établissement), *une exclusion définitive de l'établissement a été prononcée.*

En 2021/2022, le conseil de discipline s'est réuni :

- une fois pour une même affaire impliquant deux élèves (vol d'objets au service de vie scolaire). *Une exclusion définitive de l'établissement a été prononcée.*
- une fois pour une même affaire impliquant quatre élèves (atteintes à la sécurité, atteintes aux biens – feu et dégradations). *Une exclusion définitive de l'établissement a été prononcée.*
- une fois pour un élève (violence envers deux membres du personnel ayant porté atteinte à l'intégrité physique de l'un d'entre eux). *Une exclusion définitive de l'établissement a été prononcée.*

Le conseil de discipline ne se réunit que de façon exceptionnelle et pour des raisons dûment justifiées, le recours à la sanction d'exclusion définitive de l'établissement n'est pas automatique.

□ Absentéisme – Évolution du taux au Trimestre 1.



Rappelons que toutes les absences en lien avec le COVID ne sont pas comptabilisées comme telles (isolement, contraction du virus ...) mais en tant que "dispense de toutes les matières" pour « enseignement à la maison ».

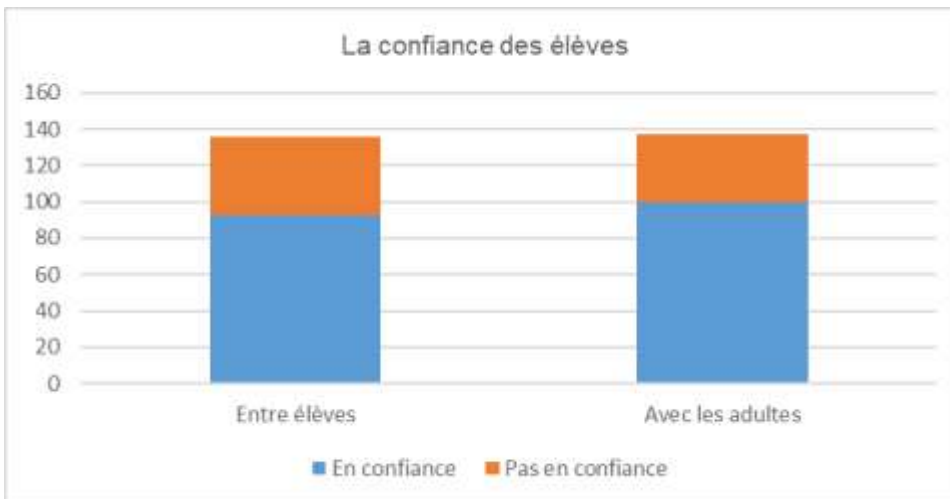
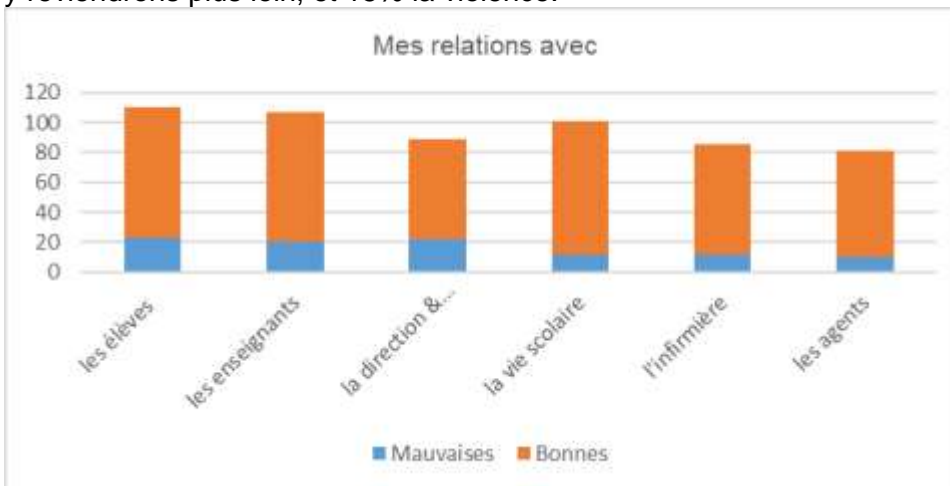
Ce graphique montre que nous sommes parvenus à « garder le cap » lors de la rentrée scolaire qui a suivi le déconfinement (N+1). En revanche, à N+2 et N+3, la situation se dégrade.

Des remontées sur la plateforme « Gestion de l'absentéisme » sont faites, certains élèves sont signalés dès la 6ème, le cas échéant, mais ces signalements restent majoritairement sans effet.

□ Le point de vue des acteurs

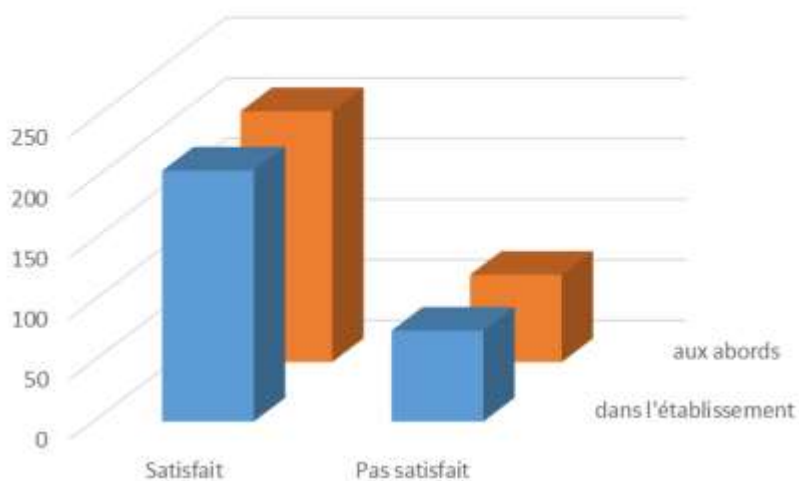


76.5% des élèves pensent au travail autant qu'aux amitiés nouées au sein du collège, et 41% des élèves pensent à leur réussite, presque autant qu'à l'amusement. Environ 50% évoque le bruit, nous y reviendrons plus loin, et 15% la violence.

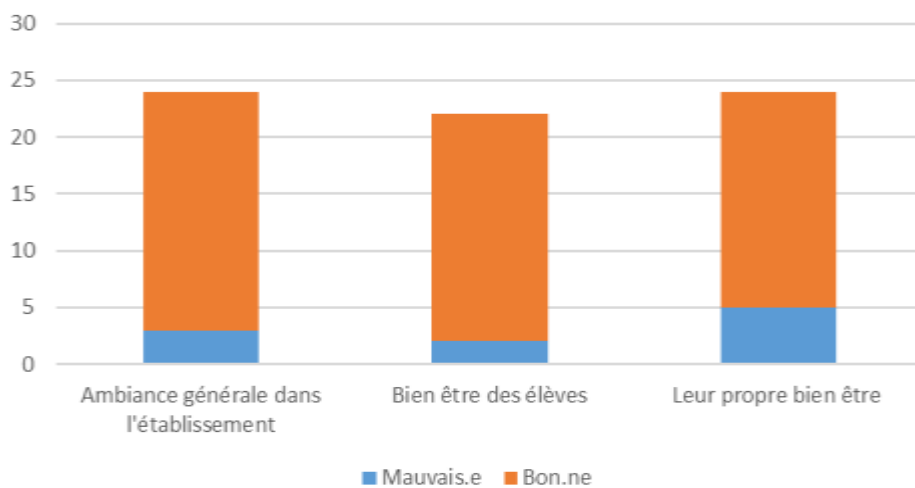


Je n'arrive pas à exploiter la question B4 des élèves...

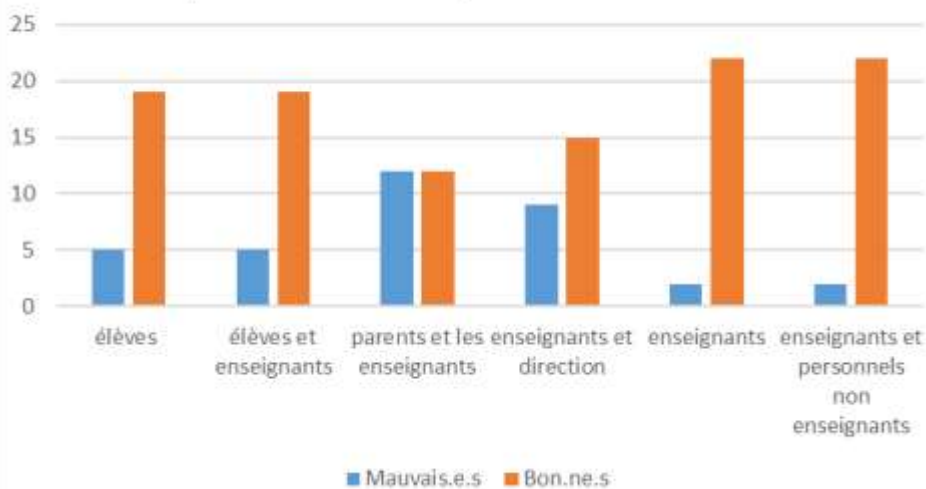
Le point de vue des parents sur la sécurité

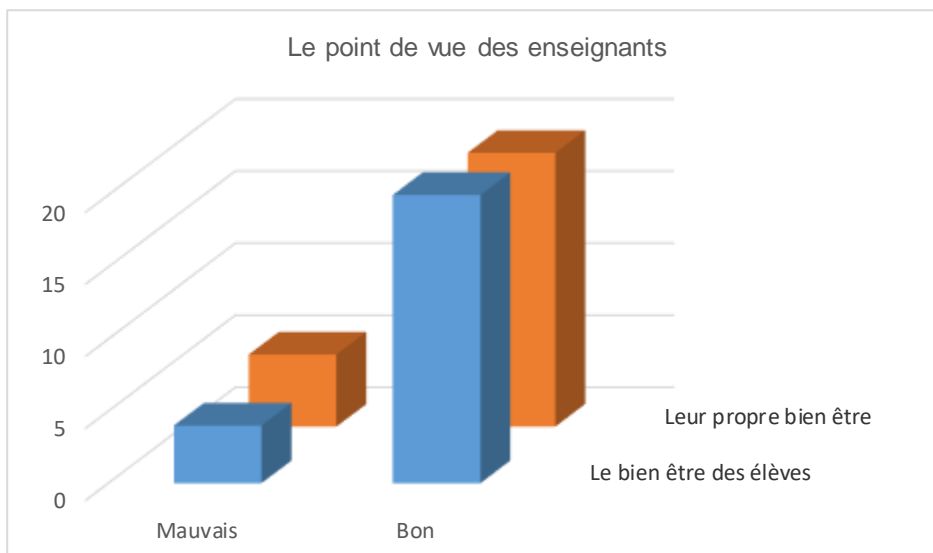


Le point de vue des personnels non enseignants sur



Le point de vue des enseignants sur les relations entre





La qualité du climat scolaire et relationnel semble bonne. Pourtant, la perception quotidienne (perception « à chaud ») des usagers et des personnels semble négative. Cela est perturbant.

Une amicale des personnels du collège (l'ACADEMICALE BdN) a été créée à la rentrée 2023, elle a permis l'organisation de moments de convivialité depuis le début de l'année (participation d'une équipe inter catégorielle au relais pédestre de Saint-Denis en octobre 2022, le « Secret Santa » de fin d'année, les anniversaires « mensuels », etc.) Nombre d'adhérents et fonctions ?

Harcèlement et prévention

Niveau	Situation de Harcèlement	Dépôt de plainte
6 ^{ème}	4	1
5 ^{ème}	2	1
4 ^{ème}	3	
3 ^{ème}	2	2

Nous observons cette année une augmentation des situations signalées.

Le constat des situations de harcèlement porte sur des moqueries quotidiennes, des insultes et des mises à l'écart. Nous constatons d'autres formes de harcèlement qui se manifestent surtout sur les réseaux sociaux et font suite à des événements qui se produisent dans la sphère privée.

Les élèves se créent des comptes pour pouvoir travailler en échange et finalement cet outil est dévié de son but initial. On y trouve des insultes, des provocations à la bagarre, des clans qui se forment et des mises à l'écart également.

Les parents et les CPE sont les principales sources d'information sur ces situations de harcèlement.

Dès connaissance d'une situation de harcèlement, l'équipe ressource est saisie et une fiche d'entretien est ouverte.

La difficulté dans le traitement de ces situations réside dans la temporalité, les protagonistes sont souvent nombreux, la part de responsabilité des uns et des autres doit être évaluée avec minutie, cela prend du temps. Nous ressentons vivement l'agressivité, l'impatience et l'intransigeance des parents dès connaissance des faits quel qu'en soit le biais. De plus, la situation de la victime fait souvent écho à une fragilité psychologique qui fait suite à un passé scolaire et/ou familial un peu trouble, des éléments nous manquent dans la situation initiale et ils apparaissent en cascade au fur et à mesure du traitement.

L'établissement a rejoint le programme pHARe à la rentrée 2021, il possède une équipe ressource, des ambassadeurs (trombinoscope en cours) et le programme se met en place peu à peu. Chacun doit pouvoir trouver sa place pour intervenir.

Avec l'aide précieuse d'un parent, et à la demande des élèves, un flyer est en cours de réalisation « Ensemble contre le harcèlement à BDN » qui serait à la fois, une charte et outil de communication.

Au niveau 6^{ème}, lors d'ateliers, l'assistante sociale et l'infirmière interviennent conjointement dans toutes les classes, elles informent de leurs missions respectives, abordent la prévention du harcèlement et s'identifient comme personnes « ressources ».

Au niveau 5^{ème}, l'Équipe Mobile de Sécurité accompagne les actions de prévention dans toutes les classes pour échanger sur les thèmes de la violence et du harcèlement scolaire.

Aux niveaux 4^{ème} et 3^{ème}, il a été envisagé de mener un travail plus approfondi dans le cadre d'une lecture suivie en français en Enseignement Moral Civique, par exemple avec le roman de Nora Fraisse, *Marion, 13 ans pour toujours*.

Un partenariat est établi avec *Lékol du bonheur* et nos ambassadeurs ont participé à une matinée de conférence sur le harcèlement scolaire, initié par la fédération de parents PEEP, le samedi 5 novembre.

Le recours aux Ambassadeurs du Programme JADE est à l'étude.

La thématique du harcèlement est largement abordée lors des sessions de formation de délégués.

Un partenariat étroit est mis en place avec la référente police, dans le cadre du suivi des situations, des médiations conjointes sont menées dans certains cas (familles et élèves).

Le travail de prévention doit se poursuivre et être formalisé. La prise en charge des élèves doit être plus structurée. Dans certaines situations, le recours à des intervenants extérieurs est à activer. Accentuer le temps de concertation au sein de l'équipe « ressource » améliorera le traitement des situations. La communication au sein des équipes pédagogiques doit être renforcée.

Organisation des espaces

Comme indiqué dans le contexte interne, de nombreux travaux ont été opérés pour améliorer le cadre de vie au sein de l'établissement. ***Cette année, l'établissement participe à la saison 8 du concours départemental « embellissement des collèges », autour du thème « La Réunion, Ile intense, entre terre et mer », le descriptif du projet sera finalisé fin février 2023.***

Si les élèves semblent satisfaits des espaces de détente, des salles de classe, du CDI, du matériel en général, ils manifestent clairement leur mécontentement envers la salle de permanence, la propreté de l'établissement (l'état des toilettes), et le bruit ; trois points de vigilance sur lesquels des pistes d'amélioration devront être clairement dégagées.

□ La Salle de permanence

Elle est unique et elle est amenée à accueillir cent élèves (et plus, parfois). C'est un lieu de souffrance pour les élèves et les personnels de vie scolaire, lorsque la fréquentation y est dense. Certains élèves réussissent à « s'échapper » vers le CDI, demandent « asile » à leurs professeurs, ou vont même jusqu'à quitter l'établissement sans autorisation pour éviter « les heures de permanence ». ***Et cela même si :***

- ***l'organisation de l'espace a été repensée par les élèves et le personnel (espace lecture, espaces de travaux en groupes, stock d'activités à disposition, etc.) ;***
- ***le remplacement de courte durée est activé ;***
- ***les emplois du temps sont optimisés pour une arrivée des élèves retardée ou un départ anticipé. Cependant, la situation ne s'améliore pas. La communauté n'a pas formulé de solutions à cette difficulté. Des pistes sont envisagées par la direction pour améliorer le confort de cette salle mais nous restons partagés (climatisation, fond musical ...). Nous comptons sur l'analyse et le retour des évaluateurs externes à ce sujet.***

□ Les toilettes

Un incident survenu dans les toilettes des garçons en octobre 2021 a déclenché une réflexion globale sur la question des sanitaires au collège. Cet incident (départ de feu) a fait suite à de nombreux faits de dégradation dont voici les plus fréquents :

Papier main mouillé et projeté partout.

Excréments projetés et répandus sur les cuvettes et les murs.

Serviettes hygiéniques jetées dans les toilettes.

Yaourts/ boissons, bouteilles plastiques compactés pour boucher les toilettes

Poubelles extérieures vidées dans les cuvettes des toilettes et auges pour lavage des mains.

Distributeurs papiers mains cassés ou détériorés, idem pour les distributeurs de savons

Tagues/ écritures discriminantes sur l'ensemble des murs intérieurs des toilettes.

Serrures de toilettes dégradées, souillées voire cassées.

Plus rare, mégots trouvés dans les toilettes.

Usage du téléphone.

Évitement des cours, isolement.

Une Commission Hygiène et Sécurité s'est alors réunie en urgence, voici un extrait de ses conclusions : «La CHS a fait la proposition d'expérimenter une organisation, en s'appuyant sur le règlement intérieur qui stipule que "les interclasses ne sont pas des temps de récréation. Les élèves sont tenus de se rendre le plus rapidement possible et dans le calme au cours suivant [...]. Les passages aux toilettes pendant les cours resteront exceptionnels. »

Les toilettes collectives seront totalement ouvertes à l'arrivée des élèves, aux récréations, à la pause méridienne et au départ des élèves.

Aux interclasses et pendant les cours, nous mettrons à disposition deux toilettes individuelles qui étaient jusqu'à présent réservées à l'EPS, les clefs seront disponibles à la vie scolaire sur une patère accessible aux élèves sous l'œil vigilant de l'assistant.e d'éducation.

Du point de vue de la CHS (élèves et parents), il y a plusieurs avantages à cette option (caractère dissuasif pour les élèves qui "abusent" du passage aux toilettes mais aussi autonomie et responsabilisation des élèves et vie scolaire informée de la présence d'un élève aux toilettes).

Les mesures suivantes ont été mises en œuvre :

- installer un extracteur d'air notamment dans les toilettes garçons (mal configurées) pour favoriser l'aération et la ventilation.
- installer des sprays assainissants aux huiles essentielles qui se déclenchent régulièrement de façon automatique.
- lancer un concours d'affiches ou de slogans par classe ou individuellement afin d'envoyer des messages aux élèves lorsqu'ils sont aux toilettes.
- "décoration" des toilettes pour égayer l'espace, voir avec un graphiste et sonder les élèves sur un thème.
- interroger régulièrement le CVC sur des améliorations souhaitées dans les toilettes (accessoires, autres ?).
- mener des campagnes de nettoyage par des élèves volontaires (qui ne feraient pas suite à une punition comme le sont actuellement les Travaux d'Intérêts Généraux) en les associant à l'équipe technique.

L'incident d'octobre 2021 a permis de mobiliser l'ensemble de la communauté sur la problématique des sanitaires. Par la suite, l'équipe de maintenance a constaté une nette amélioration de l'état général des toilettes collectives, c'est un véritable point de réussite. En revanche, le problème se déplace progressivement sur les toilettes individuelles. La question des sanitaires concerne la santé et la sécurité des élèves, leur confort, mais aussi les règles de vie collective des citoyens dans des lieux publics. Les règles sont moins précises engendrant donc plus de liberté. L'objectif est donc de responsabiliser les élèves et de leur faire prendre conscience de l'importance de ce lieu. L'acquisition au collège des règles d'usage des lieux collectifs (notamment les sanitaires) prépare les jeunes à devenir des citoyens responsables et respectueux du bien public. L'autorégulation, et entre pairs, la responsabilisation sont à privilégier. D'où l'importance de la répétition d'explications et de préconisations en direction des élèves, d'un rappel des comportements à adopter ou à proscrire, d'un engagement de l'ensemble des personnels, et des usagers de l'établissement.

□ Bruit

Comme évoqué dans le début de l'analyse de ce domaine, les élèves et les personnels se plaignent du bruit, notamment lors des interclasses, des récréations et de la pause méridienne et à la restauration scolaire. Certains élèves se réfugient à l'infirmerie (lorsque c'est possible) ou vont même jusqu'à enfreindre régulièrement le règlement intérieur pour profiter d'un moment de calme (isolement dans les coursives). ***L'action quotidienne « Silence, on lit » est l'occasion de montrer aux élèves le bénéfice d'un moment calme. Encourager les élèves à adhérer au Foyer Socio Éducatif (40 actuellement), déployer les activités permettront de diminuer***

l'agitation. Les animations ponctuelles dans la cour ont déjà fait leurs preuves, elles doivent être plus fréquentes. Les sonneries à thème, lors d'événements particuliers tels que le carnaval, la semaine des langues, les fêtes calendaires, la fin de l'année civile (...) réjouissent les élèves (et les personnels) et favorisent l'apaisement. Il est bien relevé que lors des temps forts de l'établissement (création de marque pages dans le cadre d'"octobre rose", cérémonie de remise des diplômes, cross du collège, "projet Dia de los Muertos", "BDN celebrates HALLOWEEN », organisation du téléthon, fête de fin d'année pour les 3EME, etc.), l'investissement des élèves déjà engagés (CVC, délégués et écodélégués, classe défense) et des élèves "sans étiquette" est considérable. Ces moments de partage, de solidarité sont toujours réussis et favorisent un climat largement plus serein. Un fond musical sonore durant le repas en salle de restauration ou en extérieur est à l'étude.

Domaine 3 : « les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'établissement »

Orientations stratégiques, projet d'établissement et contrat d'objectifs

À l'arrivée du chef d'établissement, à la rentrée 2016, un contrat d'objectifs 2016-2019 venait d'être élaboré, les professionnels ne se le sont jamais réellement appropriés. Rappelons que la contractualisation intervenait conjointement avec la mise en œuvre de la réforme du collège de 2016, et ses assouplissements en 2017.

Extrait :

AXE 1 : 2 thématiques => le parcours citoyen du collégien - Le parcours numérique du collégien

AXE 2 : 2 thématiques => Un socle commun de connaissances et de culture : entrée par les compétences - Les accompagnements des collégiens

AXE 3 : 2 thématiques => - Le parcours éducatif de santé - Le temps libre de l'élève.

Suite à son diagnostic, dans sa première lettre de mission pour la période du 01/09/2017 au 31/08/2020, le chef d'établissement a été engagé, dans le domaine du pilotage, à rédiger un nouveau projet d'établissement structuré et partagé en lien avec le contrat d'objectifs, à fédérer les équipes sur les priorités du collège au profit de tous les élèves, et à prendre en compte, dans l'organisation matérielle des emplois du temps, toutes les options possibles qui offrent du co-enseignement ou de la co-intervention. Le néo chef d'établissement ne s'est pas précipitamment engagé sur la rédaction d'un projet d'établissement. En revanche, un rapport de fonctionnement pédagogique annuel a été rédigé sur la base de trois axes déclinés en objectifs mentionnant les actions et leurs évaluations.

Axe n°1 : Aider l'élève à construire son projet d'orientation

Axe n°2 : Améliorer la réussite des élèves par une évolution des enseignements

Axe n°3 : Faire de l'établissement un lieu de vie agréable pour l'apprentissage de la responsabilité et de la vie collective

L'échéance de rédaction du projet d'établissement a été repoussée à l'année scolaire 2019/2020. Dans le contexte sanitaire et dans l'attente du nouveau projet stratégique académique, l'échéance a été portée à l'année scolaire 2021/2022.

Il est à noter que peu (très peu) de personnels se sont mobilisés pour cet exercice.

La tâche n'a pas été aboutie et s'est suspendue à l'annonce de l'évaluation de l'établissement. La démarche participative de l'évaluation a été l'occasion de mobiliser la communauté éducative et de découvrir une réelle motivation et de nouvelles compétences. Le COPIL s'est naturellement constitué - 27 membres dont 18 enseignants « fixes » qui ont participé à toutes les réunions.

Fonctionnement des instances de l'établissement

Toutes les instances sont mises en place et peu de membres titulaires sont représentés par leurs suppléants : le quorum a toujours été atteint et les décisions votées quasiment toujours à l'unanimité.

En conseil d'administration, chaque collège est représenté. À noter une seule liste d'union de 2016 à 2022, pour les personnels d'enseignement et d'éducation (7 titulaires et 7 suppléants) et pour les personnels administratifs ou techniques, ouvriers de services sociaux ou de santé (3 titulaires et 0

suppléant). À la rentrée 2022, pour les personnels d'enseignement et d'éducation, une liste SGEN-CFDT s'est substituée à la liste d'union avec la tenue régulière d'heures mensuelles syndicales. **Dans chacun de ces deux collèges, il semble peu aisé de « recruter » des noms à porter sur la liste.**

Pour les élèves, trois sièges ont été pourvus en assemblée générale des délégués de classe (3 titulaires et 3 suppléants).

Pour les parents, le scrutin se déroule exclusivement par vote par correspondance, le taux de participation est de 31.11% en 2022 (contre 44.59% en 2021). Les sept sièges sont répartis de la façon suivante : 3PEEP, 2FCPE, 2FRAPE avec le même nombre de suppléants pour chaque fédération.

Les instances sont des moments privilégiés pour réfléchir au fonctionnement et au rayonnement de l'établissement.

Les comptes rendus des différentes instances sont déposés dans le casier numérique de Pronote pour les personnels et diffusés via Pronote aux usagers. Pour autant, ils ne sont pas suffisamment lus ni partagés. À l'interne, les membres des instances doivent communiquer davantage sur leurs missions, notamment celles de consulter et de rapporter les contenus des débats à leurs collègues.

S'agissant des conseils de classe, seulement 2 classes sur 32 ne possèdent pas de délégués de parents. Ces derniers consultent les parents de la classe avant la tenue de la séance et élaborent un compte rendu visé par le président de conseil et le professeur principal. À cet effet, et avec l'accord des responsables, le module « Communication entre responsables - Avec les responsables délégués de la classe » a été activé. Certaines interventions de délégués de parents en conseil de classe peuvent générer des tensions chez les professeurs. Il serait opportun que les représentants de parents puissent bénéficier d'une formation faite par l'équipe de direction.

Gestion des ressources humaines, management interne et développement professionnel des enseignants

En moyenne, neuf rendez-vous de carrière par an sont réalisés chez les enseignants. La visite en classe est toujours réalisée conjointement par l'inspecteur et le chef d'établissement, et les deux entretiens fixés séparément. **Ces temps forts sont généralement appréciés des enseignants et dans de nombreux cas confortent l'engagement ou le développement.**

L'an passé, en dehors des traditionnels entretiens professionnels annuels des agents, du personnel administratif et de santé, au total, vingt entretiens professionnels pour les AESH ont été réalisés au sein du PIAL, dont huit par le chef d'établissement et la coordonnatrice. Là aussi, ces temps d'échange ont permis aux AESH d'entrer dans une démarche réflexive et ont amélioré la relation avec la direction. **L'écoute et la reconnaissance, le cas échéant, par le biais du compte rendu ont clairement agi sur la motivation des AESH et leur investissement.**

Les missions particulières (Coordination, RRUPN, ERAIE, Référents : Fluence, Culture, Développement Durable, Egalité Filles-Garçons, Agent de prévention, Eco-délégués sont rémunérées par des IMP annuelles. Une réserve d'IMP est conservée et ventilée en fin d'année sur des missions ponctuelles (programme ERASMUS, centre de correction du DNB, etc.).

L'implication auprès des élèves dans des domaines variés, en dehors de l'obligation réglementaire de service, est nettement valorisée en fin d'année dans le cadre de l'accompagnement éducatif.

Les AED déplorent une unique formation statutaire en début d'année, l'accompagnement à l'interne des nouveaux personnels de vie scolaire doit être développé avec des temps d'échanges réguliers et la nomination d'un « chef de service de référence » par défaut, le CPE à temps plein, le cas échéant. Le développement professionnel des assistants d'éducation est largement favorisé, toutes les demandes de suspension de contrat ou de démission demandées par les AED sont accordées en dehors du délai légal, même si cela peut impacter fortement l'organisation du service et nécessiter de nouveaux recrutements ou des augmentations de quotité (avenants).

À chaque rentrée scolaire, les nouveaux personnels, qui le souhaitent sont photographiés. Les photos sont intégrées dans Pronote pour ceux qui ont un accès permanent. **Un trombinoscope des agents doit être réalisé.** Cette démarche améliore le degré de connaissance des personnels et développe un sentiment d'appartenance. À l'interne, un organigramme du collège a été réalisé dans le cadre du dossier d'accréditation ERASMUS. Il n'a pas encore été diffusé.

Des réunions de conseil d'enseignement sont programmées au moment de la préparation de rentrée en janvier (répartition de la Dotation Horaire Globale et lors de l'élaboration de la répartition des services, en mai. **Elles doivent être plus nombreuses. Les choix de niveau et de composition des équipes sont largement concertés avec l'équipe de direction, le consensus est toujours recherché et établi. Il en est de même dans l'organisation du travail des équipes de vie scolaire, des personnels ATTEE et de l'intervention des AESH en classe.**

Communication interne

Les canaux de communication utilisés sont les mails, le module « information » de Pronote, l'agenda de Pronote. Les échanges sont favorisés via le module « discussions » de Pronote.

La voie de l'affichage est rarement employée sauf à destination du personnel ATTEE.

Lors de la consultation, il est apparu que la diffusion de l'information n'est pas satisfaisante du point de vue des acteurs. Ces derniers apprécieraient un **écran de diffusion** en salle des personnels, la réalisation d'un semainier, d'une frise annuelle. **Lors du premier conseil pédagogique, un calendrier annuel et prévisionnel des instances pourrait permettre une vue globale de l'année, une anticipation sur les échéances accentuant ainsi la participation de toute la communauté éducative aux différents moments clefs de l'établissement.**

L'usage de l'application Tchap (messaging instantané) au sein de l'équipe de direction élargie est favorisé. Il a été étendu à l'équipe des AED et par exemple aux membres du COPIL qui l'ont souhaité. **C'est un atout pour la communication interne (confidentialité, annuaire intégré, salons) qui permet aussi de séparer vie privée et professionnelle. Cet usage gagnerait à être généralisé au sein de l'établissement.**

Gestion de crise

Lors de la dernière situation de crise (sanitaire), les équipes se sont réellement mobilisées sur la période de confinement. Nous avons pu constater une véritable effervescence communicationnelle. Un lien quasi quotidien a été établi avec les enseignants notamment par un mail en fin de journée de la cheffe d'établissement. La solidarité s'est naturellement installée, des enseignants ont joué des rôles professionnels différents en s'auto désignant et en accompagnant de nombreux collègues en réelle difficulté professionnelle aussi bien sur le plan technique que sur le plan pédagogique. Une équipe de préparation de la rentrée de déconfinement s'est naturellement constituée, les élèves et les personnels ont pu reprendre en mai 2020 dans des conditions sécurisées. A la session 2021, des séances de révision et de préparation à distance des épreuves du brevet ont été organisées avec un taux de connexion très important des élèves. Nous avons sollicité la DANE pour un accompagnement et investi dans des caméras déportées. Des professeurs peu à l'aise avec les nouvelles technologies ont développé d'importantes compétences dans ce domaine. Depuis la rentrée 2020, dans les situations d'isolement d'un ou plusieurs élèves, la continuité pédagogique a été installée avec plusieurs scénarios possibles. Son activation n'a pas été complètement satisfaisante ni uniformisée selon les matières et les ressources.

Domaine 4 : « l'établissement dans son environnement institutionnel et partenarial »

Relation avec les autorités de rattachement et leurs services, ainsi qu'avec les services déconcentrés de l'État

- Avec l'autorité académique

L'inspecteur référent de l'établissement est connu et reconnu au sein de l'établissement. Il réagit rapidement aux sollicitations du chef d'établissement, le cas échéant. Une relation de confiance est établie. Il est en de même avec les corps d'inspection en général qui sont réactifs à la demande sur différentes situations (animation d'équipe, suivi RH...). Par exemple, l'accompagnement des IA-IPR d'anglais et d'histoire géographique, de l'IEN LV et de la DARIEC dans l'implantation et le suivi de la section internationale est fortement apprécié.

□ Avec le conseil départemental

L'adjointe gestionnaire décrit des relations au quotidien de bonne qualité. En tant que président du conseil d'administration, le chef d'établissement déplore l'absence de participation des représentants de la collectivité de rattachement. En six ans, un représentant du conseil départemental a assisté à une seule séance. Les projets concrets du département (No Gaspi, Embellissement) sont intéressants. Les actions ponctuelles proposées le sont également (Fête des fruits, Challenge sportif) le sont également mais s'organisent souvent dans la précipitation.

L'établissement a souhaité à la rentrée 2021, un partenariat avec le Point Info Santé Nord, un plan d'actions prioritaires a été élaboré avec les responsables du pôle (prévention et lutte contre le harcèlement, éducation à la sexualité, espace d'écoute). Des fiches projets ont été rédigées, en lien avec l'équipe pHare et l'infirmière. Le Point Info Santé n'est jamais revenu vers nous à ce sujet.

□ Avec la mairie

En six ans, un représentant de la municipalité a assisté à une seule séance par an. Notre interlocuteur ne répond pas aux sollicitations. Ainsi, les travaux d'aménagement des abords ont été engagés en juillet 2022 sans que l'établissement en ait été informé, et non achevés à la rentrée scolaire. Cela a généré des tensions importantes au sein de l'établissement et chez les usagers. De même, lors de manifestations culturelles de proximité, l'établissement n'est ni informé, ni associé aux événements.

Collaboration avec les autres établissements (écoles, REP, lycées d'enseignement supérieur et recherche)

Le lien entre le collège et le lycée de secteur est quasi-inexistant. Le partenariat fortement souhaité par les enseignants de mathématiques dans le cadre du rallye mathématiques est « poussif ». **La collaboration se limite à des présentations ponctuelles des différentes sections et à une présentation générale de l'établissement aux parents de 3EME. La coopération doit être renforcée.**

Dans le cadre de la classe Prépa-Métiers : les 24 élèves de cette section sont accueillis chaque mercredi matin dans un des six établissements partenaires pour la découverte des filières proposées. En phase de découverte, environ une dizaine d'élèves de 3^{ème} Générale profitent du dispositif.

La liaison écoles-collège a été confiée cette année à la principale adjointe avec une entrée par le conseil de cycle 3 et un travail sur la continuité et la consolidation des apprentissages fondamentaux. Les enseignants du 1^{er} et du 2nd degré collaborent sur des projets ponctuels ou des concours. Un accueil des CM2 est traditionnellement organisé chaque année avec une immersion dans les classes de 6^{ème}. **La coopération pourrait être renforcée par le biais d'une chorale cycle 3 (CM1-CM2-6^{ème}) afin de créer une « bannière » écoles-collège. Un projet pluridisciplinaire commun, s'inspirant de ce qui se pratique en REP pourrait consolider le lien école-collège.**

Communication externe

L'établissement privilégie la communication interne via METICE et PRONOTE.

Le site académique du collège et le blog interne sont très peu utilisés. Une moyenne de 6.3 pour le site de l'établissement et de 4.5 consultations pour le blog par jour sur un an.

Ce champ doit être exploité. Un AED TICE est employé à 100%, cependant, un webmaster doit clairement être identifié pour l'établissement et impliqué dans la vie du site. À ce jour, nous sommes toujours à la recherche de cette ressource. Afin de promouvoir

l'établissement, il est envisagé de consulter une agence de communication digitale qui accueille des élèves en stage (coût à étudier).

Collaborations avec les partenaires culturels, scientifiques, sportifs, internationaux et du développement durable

A travers la diversité des activités et des projets proposés, le collège collabore avec de nombreux partenaires. En voici une liste non exhaustive.

- Collège au cinéma (DAAC, CNC, DAC-R, Ciné(F)Estival...)
- Téléthon (AFM)
- Cross du collège (Service des sports de la mairie, service Régional UNSS)
- Classe de Défense et de Sécurité Globale (CDSG) avec la base aérienne 181 « LTT Roland Garros) – Rallye Citoyen.
- Éducation aux médias (DAAC – Journaliste Pigiste en résidence)
- « Une WebRadio, un parrain » (Collectivités, DRANE, autre)
- « Tous en scène avec Cirquons Flex et CNDOI
- Togetherness – ERASMUS – Mobilité de personnels en Slovénie, en République Tchèque, en Italie, en Irlande et au Portugal
- Demande d'accréditation ERASMUS déposée en octobre 2022
- « Impro en Zénitude » - Championnat inter collège d'improvisation théâtrale.
- Concours Arts et Maths (AMOPA)
- Volcano Game Junior (collectif Bouftang)

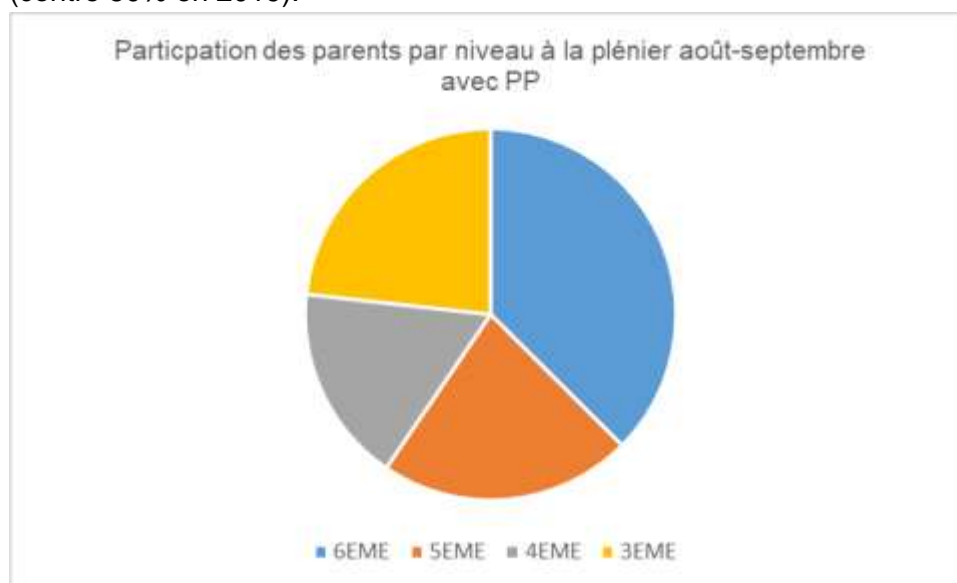
La communication sur les projets en cours doit être développée, une réflexion doit être engagée sur une meilleure valorisation des actions menées. La nomination d'un référent « chargé de la communication » donnerait plus de visibilité à la dynamique de l'établissement : « Savoir-faire et faire savoir ».

L'uniformisation des projets par niveau garantirait un parcours du collégien riche et « complet ».

Alliance éducative avec les parents et co-éducation

La participation des parents aux instances a déjà été évoquée précédemment. Au premier trimestre, les parents titulaires et suppléants sont invités à participer au conseil de classe, puis s'organisent pour la présence aux conseils suivants. Cette possibilité est largement appréciée et les quatre représentants y sont traditionnellement présents.

1 parent sur 2 de 6EME a participé à la réunion plénière de rentrée en août 2022 (même fréquentation qu'en 2019). La réunion plénière avec chaque Professeur Principal a attiré 43% des parents (contre 50% en 2019).



Après chaque période, des rencontres individuelles avec les professeurs sont organisées par le biais du Module « Rencontre Parents/Professeurs » de EDT/Pronote. Les parents et les professeurs saisissent leurs desideratas (priorités de rencontres) et l'application génère un planning de rendez-vous individuels. La matinée de rencontres se déroule assez sereinement et le flux est régulier. Environ 55% des parents sont présents, tous niveaux confondus.

L'établissement « vit avec son temps » et encourage l'accès aux téléservices (non obligatoires), ouverts par le collège:

- Le téléservice Livret scolaire, les bulletins sont exportés dans le LSU depuis Pronote, à chaque fin de période pour tous les niveaux.
- Le téléservice inscription en ligne.

Expérimenté à la rentrée 2021 en 6^{ème}, le collège a recueilli 39% d'inscriptions en ligne.

Généralisé à la rentrée 2022, le collège a recueilli 59% d'inscriptions en ligne en 6^{ème} et 80% d'inscription en ligne avec la montée de niveaux 5^{ème}-4^{ème}-3^{ème}.

Lors de la prochaine campagne, avec la possibilité de déposer les pièces demandées par l'établissement directement sur la plateforme, ces chiffres déjà prometteurs progresseront favorablement.

Pour le niveau 6^{EME}, le collège maintient un accueil physique des parents. Le personnel de vie scolaire et le personnel de santé se déplacent dans les écoles de rattachement et reçoivent sur rendez-vous les parents lors de journées dédiées en juin, suite aux résultats de l'affectation.

- Le téléservice orientation (TSO).
- Le téléservice affectation (TSA).

Depuis la mise en place de ces deux téléservices, la communication a été faite aux familles. Le chef d'établissement effectue le suivi des saisies, les professeurs ont accès aux données, l'application leur est déléguée. Des relances et une proposition d'accompagnement sont faites aux parents pour lesquels nous constatons une absence de saisie. Au trimestre 3 de l'année 2021/2022, 10 jours avant les conseils de classe, on a observé 73% de saisie dans TSO et 59,5% de saisie dans TSA.

Les fédérations sont très présentes et actives au collège. De manière générale, les parents sont sollicités pour les manifestations et sorties, et ils répondent toujours présents. Dans toutes nos actions, nous avons à cœur d'associer les parents et de nous appuyer sur leurs savoir-faire (conception de porte-clefs en bois gravés pour les toilettes individuelles, élaboration du flyer pHARe, don de livres et d'un frigo à lire customisé. Un ancien parent d'élève est devenu cette année une personnalité qualifiée au CA au titre de représentant des domaines économique, social et culturel ;

La PEEP a lancé le groupement de commande pour les effets scolaires pour la rentrée 2022.

La FRAPE propose cette année son concours pour l'accompagnement des familles dans les démarches administratives (demande de bourse, de fond social, etc.).

- Le nouveau téléservice « Documents » qui permet de télécharger un certificat de scolarité.

Globalement, les parents sont satisfaits des différents services de l'établissement et de son fonctionnement, ils souhaiteraient plus de lisibilité sur l'actualité de l'établissement. Cela nous amène à réfléchir à l'amélioration de la communication et du rayonnement de l'établissement.

Partenariat avec le monde économique et technologique

Beaucoup d'élèves rencontrent des difficultés dans la recherche de stage : les stages sont effectués la même semaine pour tous et nos élèves se retrouvent en concurrence avec les lycéens. Certains élèves se démotivent rapidement face aux refus des entreprises et sont contraints de faire un stage par défaut.

La grande majorité des élèves et leur famille sont mobilisés dans cette recherche et respectent la période de stage fixée par l'établissement. Chaque année, moins de 10 élèves se retrouvent sans stage au démarrage.

Il serait opportun d'identifier et recenser des entreprises accueillant des stagiaires et ainsi aider les élèves dans la recherche de leur stage (rédaction de CV et lettre de motivation), tout en développant leur autonomie.

L'implication de toute l'équipe pédagogique au prorata des horaires effectués dans la classe améliorerait considérablement l'organisation et le suivi des stages.

Les demi-journées d'immersions en lycée professionnel sont à développer.

La création de partenariats (CCI, entreprises ...) est à privilégier.

IV. Synthèse générale

- Les points forts, ressources, pépites

- Globalement le climat scolaire dans le collège est plutôt apaisé.
- Les équipes pédagogiques participent aux réunions internes et sont force de proposition, ce qui montre leur implication dans le fonctionnement.
- Les projets proposés sont multiples et variés, ils favorisent l'ouverture.
- L'implication des parents dans les instances, les projets, les sorties.

- Les points de vigilance, marges de progrès, contraintes

- La prise en charge des élèves repérés en difficulté à leur arrivée au collège et tout au long de leur scolarité dans l'établissement doit être renforcée, l'accompagnement personnalisé doit s'exprimer davantage en remédiation, le tutorat doit être développé.
- Dans de nombreux domaines, les pratiques sont peu innovantes, il faut encourager toutes les tentatives et « accepter de prendre des risques ». Nous comptons bien nous inscrire à la semaine de l'innovation pour la mise en œuvre de l'un de nos axes stratégiques prioritaires.
- Une réflexion sur la prise en charge des élèves sur le hors temps scolaire doit être engagée pour permettre un bien-être général au collège.
- Malgré les différents vecteurs de communication, les usagers manquent d'informations et de connaissances sur le collège, il faut réfléchir à une communication de proximité et qui soit plus explicite. L'établissement doit valoriser ses actions.
- Les acteurs de projets sont souvent les mêmes au risque d'épuiser leur motivation et leur implication.

V. Retour d'expérience sur l'auto-évaluation

L'équipe de direction a pu s'appuyer très fortement sur un comité de pilotage particulièrement motivé, investi et efficace.

La communauté scolaire a bien perçu l'intérêt de cet exercice et s'est montrée constructive.

Malgré les sollicitations à participer aux groupes de travail, l'apport des élèves et de leurs parents s'est essentiellement faite au travers de sondages. Quant aux partenaires, bien que nombreux à avoir indiqué leur souhait et leur intérêt de participer, aucun n'a finalement pu se libérer pour participer aux temps d'échange et de travail.

Le processus d'auto-évaluation a été vécu par le COPIL comme un exercice riche, intéressant mais aussi anxigène : une charge mentale supplémentaire à réaliser dans des délais courts.

VI. Orientations stratégiques préconisées, plan d'actions et plan de formations

Axes stratégiques	Actions	Indicateurs	Accompagnement souhaité
<p>Assurer la maîtrise des apprentissages fondamentaux par tous les élèves</p> <ul style="list-style-type: none"> Assurer et faciliter la continuité des apprentissages inter et intra cycle Consolider l'acquisition des compétences de fin de cycle 3 et 4 	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer les actions de liaison CM2/6ème et 3ème/2nde Mieux accompagner les élèves (AP, tutorat, Devoirs Faits) Développer une culture de l'évaluation positive 	<p>Nombre d'actions menées. Projets communs élaborés et conduits. Mesure de la satisfaction de l'intégration des élèves de 6ème et de 2nde.</p> <p>Objectifs de l'AP clarifiés et organisation structurée. Existence des dispositifs & analyse.</p> <p>Nombre d'évaluations de compétences et progression. Nombre d'élèves en décrochage. Validation socle et réussite au DNB.</p>	<p>Sensibilisation au travail en réseau sur le modèle de l'EP.</p> <p>Formation sur le travail personnel de l'élève et l'évaluation.</p>
<p>Assurer l'égalité des chances pour tous</p> <ul style="list-style-type: none"> Faire progresser tous les élèves pour réduire les inégalités scolaires Se construire comme un citoyen ouvert au monde 	<ul style="list-style-type: none"> Mieux accompagner les élèves dans leur choix d'orientation Répondre aux besoins des élèves en différenciant les parcours Renforcer l'éducation artistique et culturelle Développer les compétences linguistiques et la curiosité pour les langues étrangères 	<p>Formalisation des parcours et engagement des acteurs. Nombre d'élèves non affectés après la 3^{ème}.</p> <p>Carte garantissant des actions différentes par niveau pour tous les élèves. Demandes LCE. Mobilités ERASMUS. Ev@lang collège.</p>	<p>Intégration dans une cordée de la réussite.</p>
<p>Créer un environnement favorable au travail des élèves et des personnels</p> <ul style="list-style-type: none"> Développer un climat scolaire propice aux apprentissages Améliorer concrètement les conditions de travail et de bien être des personnels 	<ul style="list-style-type: none"> Prévenir la violence, la cyber violence, le harcèlement, le cyber harcèlement Favoriser l'engagement et la responsabilisation des élèves Développer les actions en faveur de la santé et de l'égalité entre les filles et les garçons Échanger des techniques pédagogiques simples et attractives qui favorisent l'investissement de tous les élèves et l'interaction et qui rendent les séances de cours moins éprouvantes pour les professeurs Créer des temps et des espaces communs Développer les outils et services adaptés pour favoriser la communication entre les différents acteurs de la communauté éducative 	<p>Déploiement du programme pHARe et suivi du nombre de signalements et de faits de violence.</p> <p>Réunions du CVC – Rayonnement et impact 3PAM, CDSG.</p> <p>Activation du CESCE et programme annuel.</p> <p>Nombre de récompenses et de mises en garde en conseil de classe. Nombre de retenues, d'exclusions de cours.</p> <p>Évolution du nombre de punitions et de sanctions.</p> <p>Observation des tableaux de bord.</p>	<p>Formation des AED.</p> <p>Aide à la mise en œuvre de speed meeting pédagogique en interne et avec d'autres établissements.</p> <p>Sensibilisation aux compétences psychosociales.</p>